

# Candidatures

Le point sur les candidatures aux élections sénatoriales du 26 septembre 2004

Les noms des candidats aux élections sénatoriales (ainsi que leurs étiquettes politiques) sont accessibles à la rubrique « Titre des listes » figurant dans les pages « Elections sénatoriales - les candidatures » du site du ministère de l'intérieur.

Les données statistiques qui en découlent sont les suivantes.

Le collège électoral rassemblera 51 760 « grands électeurs » dont 49 665 dans les 29 départements de métropole (soit une moyenne de 1 712 par département) et 2 095 dans les 4 départements et collectivités concernés d'outre-mer (soit une moyenne de 524).

Au total, 1 299 candidats se présentent, répartis comme suit.

Dans les 16 départements de métropole à scrutin majoritaire, on compte 201 candidats, soit 12 ou 13 par département, pour pourvoir les 37 sièges vacants; on a donc 5 ou 6 candidats en moyenne par siège vacant. Outre-mer, les mêmes chiffres respectifs sont de 50 candidats (même moyenne) et de 8 sièges vacants, soit en gros 6 candidats par siège à pourvoir.

Dans les 13 départements à scrutin proportionnel, on compte 1 006 candidats répartis entre 124 listes pour 124 sièges à pourvoir. On a donc en moyenne 77 candidats et un peu plus de 10 listes par département... et globalement exactement une liste par siège à pourvoir.

Les départements comptent généralement entre 8 et 12 listes de candidats, les deux extrêmes étant constitués par les Yvelines (6 listes) et les Hauts-de-Seine (14 listes).

Enfin, pour les 4 sièges de la représentation des Français de l'étranger, 42 candidats regroupés en 7 listes se présentent. Leurs noms ont été publiés au Journal officiel du 21 septembre 2004 par les soins du ministère des affaires étrangères.